COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

Municipalité

Préavis n° 8-2025 au Conseil communal

Demande de crédit pour financer l'achat d'un véhicule multifonction de marque Lindner Unitrac 112 LDrive

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 213'000.00, destiné au remplacement du Lindner Untritrac 102, par un véhicule Lindner Unitrac 122 LDrive multifonctions pour le service de la voirie.

2. Situation

Pour répondre à l'augmentation du volume et de la diversité des travaux à réaliser, les véhicules d'entretien doivent notamment offrir rapidité et facilité dans les déplacements effectués sur l'ensemble du territoire communal. C'est dans cette optique que la Municipalité a recherché la meilleure solution sur le marché actuel.

La proposition présentée dans ce préavis vise à remplacer le Lindner Unitrac 102 par un engin polyvalent de même catégorie, le Lindner Unitrac 122 Drive, compatible avec les équipements existants et adaptable selon les besoins. Ce nouveau véhicule permettrait au personnel de la voirie d'intervenir dans de bonnes conditions avec une efficacité accrue. Ces gains en temps et en productivité sont essentiels, compte tenu de la forte sollicitation du service.

Acquis en 2011, le Lindner Unitrac 102 totalise aujourd'hui environ 7'000 heures de fonctionnement. Malgré un entretien rigoureux tout au long de ses 14 années de service, le véhicule présente désormais des signes d'usure. Afin de maîtriser les coûts d'entretien et d'assurer une fiabilité optimale, son remplacement s'avère indispensable.

3. Choix du type de véhicule et coût

Une demande de devis a été envoyée à plusieurs fournisseurs potentiels (garage Brand Richard, Schmid Landmaschinen et Weber Mécanique SA), qui ont chacun proposé un engin équipé répondant aux besoins du service de la voirie.

Après analyse des offres reçues, la Municipalité recommande l'acquisition d'un véhicule multifonctions Lindner Unitrac 122 Drive, équipé d'un moteur turbo Diesel 4 cylindres PERKINS-Synchro de 122 chevaux (90 kW), auprès du garage Richard Brand.

4.1. Essai

Le service de la voirie a testé l'engin privilégié afin d'évaluer son utilisation et les avantages potentiels liés à son acquisition en tant que véhicule porte-outils. Après une semaine d'essai, il a recueilli l'unanimité du personnel.

Les services communaux ont examiné les critères suivants :

1. Rapport qualité/prix.
2. Service après-vente.
3. Dimensions.
4. Conformité aux normes environnementales, puissance et vitesse de déplacement.
5. Confort en cabine et ergonomie du poste de conduite.

Par ailleurs, une reprise avantageuse du Lindner Unitrac 102 a été négociée avec le fournisseur s'agissant du même type de véhicule, à contrario de l'achat du tracteur de la marque Knüsel RIGITRAC en 2018.

4.2. Coût

Prix de base		CHF	261'703.00
Remise standard	./. 10%	CHF	235'532.70
Réduction supplémentaire	./. 5%	CHF	223'756.06
Remise spéciale	./. 2%	CHF	219'280.94
Arrondi	./.	CHF	280.94
Total		CHF	219'000.00
Reprise du Lindner Unitrac 102	./.	CHF	22'000.00
Total		CHF	197'000.00
TVA 8.1%		CHF	15'957.00
Prix d'achat du véhicule TTC		CHF	212'957.00
Arrondi à		**CHF**	**213'000.00**

4. Financement

Cette dépense sera financée par la trésorerie courante ou le recours à un emprunt, demeurant dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal.

5. Amortissement

L'investissement sera amorti sur une durée de 10 ans.

6. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- vu le préavis municipal n° 8-2025,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

décide

I. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 213'000.00 pour financer l'achat d'un véhicule multifonctions pour le service de la voirie ;
II. d'admettre le mode de financement proposé.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 juillet 2025.

Au nom de la Municipalité d'Ormont-Dessous
La Syndique La Secrétaire

Gretel Ginier Isabelle Mermod Gross

Délégué municipal : M. Marcel Borloz

Le Sépey, le 10 juillet 2025

8-2025/véhicule voirie/MB/IMG